



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil tenue le 24 mars 2022, à 16 h 04, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de M. Alvaro Cueto.

Présences :

Doreen Assaad, mairesse de la Ville de Brossard
Rolande Balma, conseillère municipale de la Ville de Longueuil
Alvaro Cueto, conseiller municipal de la Ville de Longueuil
Catherine Fournier, mairesse de la Ville de Longueuil
Ludovic Grisé Farand, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Affine Lwalalika, conseillère municipale de la Ville de Longueuil
Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville
Pascale Mongrain, mairesse de la Ville de Saint-Lambert
Jonathan Tabarah, conseiller municipal de la Ville de Longueuil

Marjolaine Mercier, conseillère municipale de la Ville de Longueuil en remplacement de Reine Bombo-Allara, conseillère municipale

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière de la Ville de Longueuil
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière de la Ville de Longueuil
Alexandre Parizeau, directeur général de la Ville de Longueuil

1. OUVERTURE

CA-220324-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

CA-220324-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-1.3

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle,

la greffière lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

Des documents transmis par M. André Bastien concernant les véhicules de patrouille électrique sont déposés.

Des documents transmis par M. Pierre Sénécal concernant les subventions octroyées par le gouvernement du Québec, sont déposés.

CA-220324-1.4

DÉPÔT DES ORIENTATIONS TRANSMISES AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION AVANT CETTE SÉANCE ET CONCERNANT LES SUJETS DONT IL EST SAISI

Il est procédé au dépôt des orientations transmises au conseil d'agglomération par les villes de Longueuil, de Boucherville, de Saint-Lambert et de Brossard avant cette séance et concernant les sujets dont il est saisi.

CA-220324-1.5

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 17 FÉVRIER 2022 ET DE SA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 28 FÉVRIER 2022

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 février 2022 à 16 h et de sa séance extraordinaire tenue le 28 février 2022 à 16 h 01, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

CA-220324-2.1

NOMINATION D'UN MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TOURISME MONTÉRÉGIE (SD-2021-1777)

Il est proposé de nommer Mme Doreen Assaad, mairesse de la Ville de Brossard, à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.2

DÉSIGNATION DE MEMBRES DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2022-0597)

Il est proposé de désigner les personnes suivantes à titre de membres du Comité d'investissement commun de Développement économique de l'agglomération de Longueuil :

1° M. Joël Bardier, membre actif;

- 2° Mme Johanne Berger, membre actif;
- 3° M. Louis Fortier, membre actif;
- 4° M. Philippe Trudeau, membre actif;
- 5° M. Benoît Balmana, membre substitut;
- 6° M. Sébastien Lavoie, membre substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.3

DÉPÔT DES CORRESPONDANCES REÇUES DE LA VILLE DE BROSSARD, DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU ET DE LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU (SD-2022-0317)

Il est proposé de prendre acte :

- 1° des correspondances suivantes reçues de la Ville de Brossard :
 - 1.1° Résolution 220215-091-13.2 afin de demander au conseil d'agglomération de nommer Mme Doreen Assaad pour siéger au conseil d'administration de Tourisme Montérégie;
 - 1.2° Résolution 220118-009-6.3 afin de nommer le conseiller Daniel Lucier comme membre élu de la Ville de Brossard au sein du comité de retraite des policiers de l'Agglomération de Longueuil.
- 2° des correspondances suivantes reçues de la MRC du Haut-Richelieu :
 - 2.1° Règlement 566 modifiant le règlement 371 visant le schéma d'aménagement et de développement de la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu;
 - 2.2° Membres du bureau des délégués pour l'année 2022.
- 3° des correspondances suivantes reçues de la MRC de la Vallée-du-Richelieu :
 - 3.1° Résolution 22-01-018 par laquelle est adopté le document d'accompagnement à la suite de l'entrée en vigueur du Règlement de remplacement numéro 32-20-33.1 modifiant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'aménagement afin de modifier certains paramètres d'aménagement dans une aire d'affectation multifonctionnelle (MTF-5) et autres dispositions sur l'intégration paysagère et la reconnaissance de droits acquis;
 - 3.2° Résolution 22-01-019 adoptant le document sur la nature des modifications suite à l'entrée en vigueur du Règlement numéro 32-21-36 amendant le règlement numéro 32-06 relatif au Schéma d'aménagement afin de créer, à Carignan, une aire d'affectation «conservation» de type 1 à même les aires d'affectation «résidentielles» et de «conservation» de type 2, ainsi que d'agrandir une aire d'affectation de type 1 à même une affectation de type 2.

CA-220324-2.4**DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DE LA COMMISSION DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION TENUES LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2021, LE 2 DÉCEMBRE 2021 ET LE 24 JANVIER 2022 (SD-2022-0472)**

Il est procédé au dépôt des procès-verbaux des réunions de la Commission du budget, des finances et de l'administration tenues les 29 et 30 novembre 2021, le 2 décembre 2021 et le 24 janvier 2022.

CA-220324-2.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE TENUE LE 2 FÉVRIER 2022 (SD-2022-0473)**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la réunion de la Commission de la sécurité publique tenue le 2 février 2022.

CA-220324-2.6**RECOMMANDATION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE D'APPROUVER LE FINANCEMENT DES PROJETS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0487)**

Il est proposé de recommander à la Table de concertation régionale de la Montérégie, d'approuver le financement pour la réalisation des projets suivants, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie :

1^o *Savoirs partagés*, déposé par la Maison International de la Rive-Sud inc., au montant de 105 657 \$;

2^o *Documenter les réalités d'insécurité alimentaire et communiquer auprès des cibles de l'Autre épicerie*, déposé par Moisson Rive-Sud, fiduciaire pour le Comité de coordination de l'Autre épicerie, au montant de 10 000 \$;

3^o *Des Ailes à Brossard*, déposé par les Cuisines de l'amitié de Brossard, fiduciaire pour la Table de concertation des organismes de Brossard, au montant de 120 805 \$;

4^o *Portrait social de Brossard, pour laver la route!*, déposé par la Maison de la famille de Brossard, fiduciaire pour la Table de concertation des organismes de Brossard, au montant de 69 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.7**RECOMMANDATION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE D'APPROUVER LA MODIFICATION À UN PROJET DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0497)**

Il est proposé de recommander à la Table de concertation régionale de la Montérégie, d'approuver la modification au projet *Les ponts de l'entraide*, déposé par le Carrefour jeunesse emploi de Marguerite d'Youville,

fiduciaire pour la Table de concertation des organismes communautaires de Boucherville, pour un montant supplémentaire de 37 130,09 \$, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.8

RECOMMANDATION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE D'APPROUVER LE FINANCEMENT DU PROJET DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0499)

Il est proposé de recommander à la Table de concertation régionale de la Montérégie, d'approuver le financement pour la réalisation du projet *Documenter les réalités d'insécurité alimentaire et communiquer auprès des cibles de l'Autre épicerie*, pour la Ville de Saint-Lambert, déposé par Moisson Rive-Sud, fiduciaire pour le Comité de coordination de l'Autre épicerie, au montant de 10 000 \$, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.9

RECOMMANDATION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE D'APPROUVER LE FINANCEMENT DU PROJET DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0501)

Il est proposé de recommander à la Table de concertation régionale de la Montérégie, d'approuver le financement pour la réalisation du projet *Documenter les réalités d'insécurité alimentaire de l'organisme et communiquer auprès des cibles de l'Autre épicerie*, pour l'arrondissement de Greenfield Park, déposé par Moisson Rive-Sud, fiduciaire pour le Comité de coordination de l'Autre épicerie, au montant de 10 000 \$, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.10

RECOMMANDATION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE D'APPROUVER LE FINANCEMENT DES PROJETS DÉPOSÉS, DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0503)

Il est proposé de recommander à la Table de concertation régionale de la Montérégie, d'approuver le financement pour la réalisation du projet *Documenter les réalités d'insécurité alimentaire et communiquer auprès des cibles de l'Autre épicerie*, pour l'arrondissement de Saint-Hubert, déposé par Moisson Rive-Sud, fiduciaire pour le Comité de coordination de l'Autre épicerie, au montant de 10 000 \$, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.11**RECOMMANDATION À LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE D'APPROUVER LE FINANCEMENT DES PROJETS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE L'ALLIANCE POUR LA SOLIDARITÉ DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0506)**

Il est proposé de recommander à la Table de concertation régionale de la Montérégie, d'approuver le financement pour la réalisation des projets suivants, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de la Montérégie :

1° *Pour un CALACS Longueuil*, déposé par le Centre des femmes de Longueuil, fiduciaire pour la concertation CALACS Longueuil, au montant de 100 000,00 \$;

2° *Uni.es et solidaires pour les locataires de l'agglomération de Longueuil*, déposé par la Maison la Virevolte, fiduciaire pour la Coalition des organismes de l'agglomération de Longueuil pour le droit au logement, au montant de 121 384,35 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-2.12**MANDATS ANNUELS DONNÉS AUX COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION POUR L'ANNÉE 2022 (SD-2022-0761)**

Il est proposé de donner les mandats annuels, décrits aux documents joints au sommaire décisionnel SD-2022-0761 et qui s'ajoutent à ceux donnés par la résolution CA-220120-2.6, aux commissions permanentes du conseil d'agglomération suivantes pour l'année 2022 :

- 1° Commission du budget, des finances et de l'administration;
- 2° Commission de l'environnement et de l'aménagement;
- 3° Commission de l'habitation et du logement social;
- 4° Commission de la sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS**4. FINANCES****CA-220324-4.1****EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT POUR LE REHAUSSEMENT DE L'ARCHITECTURE RÉSEAU POUR L'ACCÈS INTERNET (SD-2022-0242)**

Il est proposé d'emprunter au fonds de roulement un montant n'excédant pas 114 241,95 \$ remboursable sur une période de cinq ans à compter de 2023, afin de prévoir les crédits requis pour le rehaussement de

l'architecture réseau pour l'accès Internet, conditionnellement à ce que les dépenses découlant de la partie locale du contrat soient autorisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-4.2

AFFECTATION DU SURPLUS NON AFFECTÉ DE L'AGGLOMÉRATION AFIN DE FINANCER CERTAINS PROJETS OU ENTENTES (SD-2022-0509)

Il est proposé d'affecter la somme de 646 040 \$ provenant du surplus non affecté de l'agglomération afin de financer les projets ou ententes, approuvés avant le 31 décembre 2021 et se poursuivant en 2022, identifiés dans le sommaire décisionnel SD-2022-0509.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-4.3

AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 22 FÉVRIER 2022, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2022-0608)

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires mentionnés sur la liste du 22 février 2022, au montant de 367 319 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CA-220324-6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2021 (SD-2022-0198)

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de décembre 2021 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2021, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CA-220324-6.2

DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.6 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2022-0274)

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours de l'année 2021 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de

l'exercice financier 2021, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

CA-220324-6.3

AUTORISATION DE VENDRE DES BIENS APPARTENANT À LA VILLE (SD-2022-0328)

Il est proposé d'autoriser la vente des biens apparaissant sur la liste jointe au sommaire décisionnel SD-2022-0328, dont la valeur excède 10 000 \$, via le Centre d'acquisitions gouvernementales, conformément à l'entente de services intervenue entre la ville et le Centre d'acquisitions gouvernementales concernant la disposition de biens dont la Ville veut se départir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-6.4

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-147 POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES DE PATROUILLE (SD-2022-0249)

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma d'adjuger le contrat APP-21-147 pour l'acquisition de véhicules de patrouille, au plus bas soumissionnaire conforme, Trois diamants auto (1987) Itée, pour un montant estimé à 1 543 394,42 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3 DES VOIX

CA-220324-6.5

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT GG-22-005 POUR LA FOURNITURE DE SERVICE DE FORMATION AUX POLICIERS DU SERVICE DE POLICE (SD-2022-0318)

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat GG-22-005 pour la fourniture de service de formation aux policiers du Service de police, pour une période prenant fin le 31 décembre 2022, à l'École nationale de police du Québec, pour un montant estimé à 230 000 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-6.6

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-19-092 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION (SD-2022-0263)

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma d'autoriser une dépense de 1 270 736,19 \$, taxes comprises, au contrat cadre APP-19-092 pour la fourniture de services professionnels en ingénierie dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local

et d'agglomération, requise pour la production des plans et devis de la mise à niveau électrique de l'usine régionale.

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3 DES VOIX

CA-220324-6.7

ADHÉSION DE LA VILLE À UNE ENTENTE D'ACHAT REGROUPÉ AVEC LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES (SD-2022-0522)

Il est proposé :

- 1° de confirmer au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) l'adhésion de la Ville à l'entente ayant pour but l'achat regroupé d'ordinateurs de tables et portables, de tablettes, de serveurs et d'accessoires, pour la période du 17 février 2022 au 16 février 2024, pour un montant estimé à 4 435 160,63 \$, taxes comprises et de confier au Centre d'acquisitions gouvernementales le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de ce contrat;
- 2° de compléter, dans les délais fixés, la demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription et tout autre document nécessaire qui visera notamment à identifier les quantités requises;
- 3° de s'engager à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si la Ville avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;
- 4° d'autoriser le directeur des technologies de l'information à signer tout document nécessaire aux fins de la présente et de prescrire qu'il ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS

8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CA-220324-8.1

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (SD-2022-0060)

Mme Rolande Balma donne un avis de motion qu'un règlement concernant le comité consultatif agricole, sera présenté.

CA-220324-8.2**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CA-2022-368 CONCERNANT LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (SD-2022-0060)**

Mme Rolande Balma procède au dépôt du projet de *Règlement CA-2022-368 concernant le comité consultatif agricole.*

CA-220324-8.3**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES ET LA PRODUCTION DE PLANS ET DEVIS POUR DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ÉCOCENTRES (SD-2022-0018)**

M. Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et la production de plans et devis pour divers bâtiments municipaux et écocentres, sera présenté.

CA-220324-8.4**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CA-2022-369 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES ET LA PRODUCTION DE PLANS ET DEVIS POUR DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ÉCOCENTRES (SD-2022-0018)**

M. Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CA-2022-369 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études préparatoires et la production de plans et devis pour divers bâtiments municipaux et écocentres.*

CA-220324-8.5**DÉPÔT DU CERTIFICAT DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE CONCERNANT LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT TENUE SUR LE RÈGLEMENT CA-2021-364 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CA-2021-347 ORDONNANT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET LE DÉMÉNAGEMENT DE LA CASERNE 44 ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2022-0577)**

Il est procédé au dépôt du certificat de l'assistante-greffière concernant la procédure d'enregistrement tenue sur le *Règlement CA-2021-364 modifiant le Règlement CA-2021-347 ordonnant des travaux de construction et le déménagement de la caserne 44* et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.

CA-220324-8.6**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2022-365 ORDONNANT L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS OU ROULANTS ET DÉCRÉTANT, À CETTE FIN, UN EMPRUNT (SD-2022-0201)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma d'adopter le *Règlement CA-2022-365 ordonnant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants et décrétant, à cette fin, un emprunt.*

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3 DES VOIX

CA-220324-8.7**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2022-367 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE FINANCER LES COÛTS D'ACQUISITION ET D'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE GESTION DE DOSSIERS AU SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SPAL). (SD-2022-0252)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma d'adopter le *Règlement CA-2022-367 décrétant un emprunt pour l'acquisition et l'implantation d'un système de gestion des dossiers au service de police.*

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3 DES VOIX

CA-220324-8.8**ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2022-370 ORDONNANT LE REMPLACEMENT DE LA TOUR D'EAU ET DIVERS TRAVAUX CONNEXES À L'HÔTEL DE VILLE DE LONGUEUIL ET DÉCRÉTANT, À CES FINS ET POUR LE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS, UN EMPRUNT (SD-2022-0426)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma d'adopter le *Règlement CA-2022-370 ordonnant le remplacement de la tour d'eau et divers travaux connexes à l'hôtel de ville de Longueuil et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES 2/3 DES VOIX

CA-220324-8.9**APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021 (SD-2022-0586)**

Il est proposé d'approuver le rapport d'activité du Fonds régions et ruralité pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 et de transmettre une copie de ce rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.10**APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE CONCERNANT LES MODALITÉS DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS À LA VILLE POUR LA PARTICIPATION DE SON CORPS DE POLICE AU PROGRAMME DE FORMATION SUR LA DÉTECTION DE LA CONDUITE AVEC LES CAPACITÉS AFFAIBLIES PAR LA DROGUE (SD-2021-3885)**

Il est proposé :

1° d'approuver le protocole d'entente à intervenir avec la ministre de la Sécurité publique concernant les modalités de versement de subventions à la Ville pour la participation de son corps de police au programme de formation sur la détection de la conduite avec les capacités affaiblies par la drogue pour les exercices financiers 2018-2019 à 2022-2023;

2° d'autoriser le directeur du Service de police à signer ce protocole d'entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente, et de prescrire qu'il ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.11**APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST POUR ASSURER UN MODÈLE DE SERVICES D'INTERVENTIONS INTERSECTORIELS AUX PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 16 ANS, À RISQUE OU VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE (SD-2021-2008)**

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest pour assurer un modèle de services d'interventions intersectoriels aux personnes âgées de plus de 16 ans, à risque ou victimes d'exploitation sexuelle;

2° d'autoriser le directeur du Service de police à signer le protocole d'entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente, et de prescrire qu'il ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.12**APPROBATION D'UNE ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE RELATIVE AUX CONDITIONS ET AUX MODALITÉS D'OCTROI DE SUBVENTIONS À LA VILLE POUR LA PARTICIPATION DE SON CORPS DE POLICE À LA BONIFICATION DE LA BRIGADE D'INTERVENTION MULTIDISCIPLINAIRE (SD-2021-3581)**

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et la ministre de la Sécurité publique relative aux conditions et aux modalités d'octroi de subventions à la Ville pour les exercices financiers 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024, pour la participation du Service de police à la bonification de la brigade d'intervention multidisciplinaire;

2° d'autoriser le directeur du Service de police à signer l'entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente, et de prescrire qu'elle ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.13**APPROBATION D'UNE ENTENTE À INTERVENIR AVEC LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE RELATIVE AUX CONDITIONS ET AUX MODALITÉS D'OCTROI DE SUBVENTIONS À LA VILLE POUR LA PARTICIPATION DU SERVICE DE POLICE À LA RÉALISATION DE VISIOCOMPARUTIONS LES FINS DE SEMAINE ET LES JOURS FÉRIÉS (SD-2022-0393)**

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et la ministre de la Sécurité publique relative aux conditions et aux modalités d'octroi de subventions à la Ville pour les exercices financiers 2021-2022 à 2025-2026, pour la participation du Service de police à la réalisation de visiocomparutions les fins de semaine et les jours fériés, contribuant ainsi à l'amélioration du système judiciaire et dont les montants seront précisés au moment de la signature de cette entente;

2° d'autoriser le directeur du Service de police à signer l'entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente, et de prescrire qu'elle ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.14**APPROBATION D'UNE ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE CONCERNANT LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À LA VILLE POUR LA PARTICIPATION DU SERVICE DE POLICE AU PROGRAMME ACCÈS TABAC, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021-2022 (SD-2022-0410)**

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente à intervenir entre la Ville et la ministre de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention à la Ville pour

la participation du Service de police au programme ACCÈS Tabac, pour l'exercice financier 2021-2022;

2° d'affecter deux ressources du Service de police au programme ACCÈS Tabac;

3° d'autoriser le directeur du Service de police à signer l'entente et tout autre document nécessaire aux fins de la présente, et de prescrire qu'elle ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.15

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE DÉLÉGATION CONCERNANT LA GESTION DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS, DU MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0601)

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans la région administrative de la Montérégie à intervenir entre la Ville, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, la MRC d'Acton, la MRC de Beauharnois-Salaberry, la MRC de Brome-Missisquoi, la MRC du Haut-Richelieu, la MRC du Haut-Saint-Laurent, la MRC de la Haute-Yamaska, la MRC des Jardins-de-Napierville, la MRC de Marguerite-d'Youville, la MRC des Maskoutains, la MRC de Pierre-de-Saurel, la MRC de Roussillon, la MRC de Rouville, la MRC de La Vallée-du-Richelieu et la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

2° d'autoriser la mairesse à signer cette entente et de prescrire qu'elle ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.16

APPROBATION D'UNE ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA CONCERTATION RÉGIONALE DANS LA RÉGION ADMINISTRATIVE DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2022-0728)

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente sectorielle de développement pour la concertation régionale dans la région administrative de la Montérégie pour les années 2022 à 2025 à intervenir entre la Ville, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la MRC d'Acton, la MRC de Beauharnois-Salaberry, la MRC du Haut-Richelieu, la MRC du Haut-Saint-Laurent, la MRC des Jardins-de-Napierville, la MRC de Marguerite-d'Youville, la MRC des Maskoutains, la MRC de Pierre-de-Saurel, la MRC de Roussillon, la MRC de Rouville, la MRC de La Vallée-du-Richelieu, la MRC de Vaudreuil-Soulanges et la Table de concertation régionale de la Montérégie;

2° de désigner la Table de concertation régionale de la Montérégie à titre de mandataire de la mise en œuvre de ladite entente;

3° d'autoriser la contribution financière de la Ville en y affectant les montants suivants par année :

- 3.1° 5 000 \$ en 2022;
- 3.2° 5 000 \$ en 2023;
- 3.3° 5 000 \$ en 2024.

4° de désigner Mme Kaissy Charbonneau, conseillère-experte en développement local et régional, à siéger au comité de gestion de l'entente sectorielle;

5° d'autoriser la mairesse à signer cette entente et tout autre document nécessaire aux fins des présentes, et de prescrire qu'elle ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.17

APPROBATION DE L'AVENANT 13 AU CONTRAT DE PRÊT CONCERNANT LES CONDITIONS ET MODALITÉS D'UN PRÊT CONSENTI À LA VILLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (SD-2022-0735)

Il est proposé :

1° d'approuver l'avenant 13 au contrat de prêt intervenu entre la Ville et le ministre de l'Économie et de l'Innovation concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, en raison de la situation économique exceptionnelle causée par la pandémie de la Covid-19, afin de modifier les modalités d'application de ce programme;

2° d'autoriser la mairesse à signer cet avenant et de prescrire qu'il ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-220324-8.18

APPROBATION DE L'AVENANT 14 AU CONTRAT DE PRÊT CONCERNANT LES CONDITIONS ET MODALITÉS D'UN PRÊT CONSENTI À LA VILLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (SD-2022-0737)

Il est proposé :

1° d'approuver l'avenant 14 au contrat de prêt intervenu entre la Ville et le ministre de l'Économie et de l'Innovation concernant les conditions et modalités d'un prêt consenti à la Ville dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, en raison de la situation économique exceptionnelle causée par la pandémie de la Covid-19, afin de permettre l'octroi à la Ville d'une somme supplémentaire de 4 000 000 \$;

2° d'autoriser la mairesse à signer cet avenant et de prescrire qu'il ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

CA-220324-12.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CA-220324-12.2

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 17 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière de la Ville de Longueuil,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers